

Syndicat, cabinets, urbanisation, SCoT.

A vous cher(e) internaute qui avez réagi sur notre blog à la lecture de la dépense qu'a représentée la mise au point du SCoT du nord Bassin.

L'adhésion de notre commune à ce syndicat remonte au 14 décembre 2004.

En gros, son objet tournait autour d'objectifs comme :

- fonder un modèle de développement approprié à la singularité du territoire, préservation des espaces agricoles, naturels, développement urbain maîtrisé ;
- préserver le capital « nature » exceptionnel ;
- adapter l'urbanisme à la préservation des ressources en eau et à la vulnérabilité du territoire aux risques naturels ;
- assurer l'avenir par une économie attractive ;
- etc.

De beaux objectifs développés et présentés à l'appui de documents, élaborés par des cabinets d'études à la réputation incontestée, avec « version provisoire » d'abord (plus de 200 pages) éditées pour chaque membre dudit SYBARVAL.

Beaucoup de réunions où chacun émet ses idées, des discussions, etc. Puis un document plus définitif approuvé le 9 décembre 2013.

Et annulé en 2015 par le Tribunal administratif de Bordeaux avec comme motif : « urbanisation excessive, trop grande consommation d'espaces naturels », et en décembre 2017, confirmation en appel de l'annulation totale du document.

Bien sûr les élus sont déçus, considérant que leur travail « était excellent ».

Ils vont devoir à nouveau se réunir pour réfléchir à la décision à prendre. En ce début 2018, c'est toujours le stand by.

Pour répondre à votre question, cher(e) internaute, sachez que la mise de départ fut de 500 000 €, pour atteindre sans aucun doute les 1 500 000 € avancés par certains élus.

Où trouver ces finances ? Dans la participation financière de chaque commune au prorata de sa population.

Concernant notre commune, les comptes administratifs annuels indiquent :

2011 : 32 306 €

2012 : 31 938 €

2013 : 38 125 €

2014 : 40 000 €

Pas de versement à partir de 2015. Rappelons que ledit SCoT devait imposer ses règles à tous les PLU du secteur, quand en réalité il représentait la somme de tous les PLU. N'est-on pas là face à un incohérence territoriale dont nos finances personnelles supportent les conséquences ?

Et vers où allons-nous si les élus décident de remettre le couvert ?{jcomments on}